



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME :

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Examen du Sénégal

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite le Sénégal pour son rapport détaillé soumis dans le cadre du deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU). Ce rapport indique bien les efforts fournis par le Gouvernement sénégalais pour la mise en œuvre des recommandations lui formulées lors du premier EPU en février 2009.

Ainsi la RDC se réjouit de la ratification par le Sénégal de la quasi-totalité des instruments internationaux en matière des droits de l'homme. Mon pays salue également l'institution de l'Observatoire National des Lieux de Privation de Liberté, la création d'une Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et la création de l'Observatoire National de la Parité. Plusieurs mesures législatives et réglementaires ont aussi été prises pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Pour finir, deux questions et deux recommandations:

1. Quels sont les résultats de l'amélioration des conditions carcérales dans le pays depuis la création de l'Observatoire National des Lieux de Privation de Liberté ?
2. Différents programmes ont été élaborés pour maintenir les filles à l'école. Quels en sont les résultats?
3. Première recommandation : nous exhortons le Gouvernement sénégalais à poursuivre et finaliser la procédure pour la dépenalisation des délits de presse ;
4. Deuxième recommandation : nous encourageons le Gouvernement sénégalais à renforcer et diversifier la coopération avec des partenaires bilatéraux dans les domaines d'intérêt commun en vue de promouvoir les droits de l'homme.

Je vous remercie.

Genève, le 21 octobre 2011

Par Sébastien MUTOMB MUJING, Chargé d'Affaires a.i.